CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E112877** **VALABLE JUSQU'AU** **01/12/2026**

ÉDITÉ LE 02/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2010

Raison sociale : SAS MATHIEU

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/01/2026

Capital : 10 000

22 RUE BERJON
69009 LYON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 530467935

Siret : 530 467 935 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8014383

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169902226J007

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169902226J007

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 07 34 13 13 **Fax :**

Portable : 06 10 28 34 37

Responsabilité légale :
MATHIEUCY (988 994 232) / MAX INVEST (988 988 721) / MATHIEU CYRIL
PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : smathieu.sarl@free.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 963 421 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	8	22/11/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/02/2026 09:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.